

LETTRE OUVERTE

LÉGISLATIVES

Patrick Striby veut la fusion...

Patrick Striby, candidat issu des rangs du Parti radical valoisien et se réclamant de la majorité alsacienne, lance un appel à l'union à droite. S'adressant à Jean-Luc Reitzer, il lui propose de fusionner leurs candidatures

« La défaite de Nicolas Sarkozy m'impose, nous impose à tous les deux une obligation d'unité afin de répondre aux attentes des électrices et électeurs du centre-droit et de la droite qui ne veulent pas voir élire dans cette circonscription l'un des deux candidats de la gauche écologiste. Dans une élection, toute candidature est légitime. La mienne : soutenu par le Parti radical du Haut-Rhin, composante de la majorité alsacienne électeur et soutien comme vous de Nicolas Sarkozy, je pense représenter dans cette élection le courant du centre-droit trop oublié par la majorité sortante au cours des derniers mois. Afin de réussir à battre la gauche, l'UMP ne doit-elle pas casser l'image de clan dominant, voire parfois écrasant celles et ceux qui se trouvent du même côté de l'échiquier politique mais qui ne partagent pas toutes ses

idées ? Ici, sans doute, au moins en partie, se trouvent l'explication de la défaite de notre candidat Nicolas Sarkozy et la clé des succès à venir. Votre candidature est également légitime, vous faites de la politique depuis plus de quatre décennies, vous êtes élu depuis 1977 et député depuis bientôt 24 ans d'un peu plus de la moitié mais pas de toute la nouvelle 3^e circonscription du Haut-Rhin. Parce que les électrices et électeurs nous le demandent, je vous propose de travailler ensemble dans cette élection et ainsi éviter tout risque, aussi minime soit-il, de voir un candidat de gauche élu ici dans le sud de l'Alsace. Je sais, pour en avoir déjà parlé avec vous que vous n'y croyez pas, certain que vous êtes de votre élection. C'est votre droit. Parce que les choses doivent être transparentes, je vous propose aujourd'hui publiquement de créer un tandem aux prochaines élections législatives et sur demande de Laurent Hénart, Secrétaire général du Parti radical, j'accepte le principe que vous le conduisiez. C'est maintenant sur vos seules épaules que pèse la responsabilité d'une éventuelle division à droite. »

Jean-Luc Reitzer : « Le seul candidat d'union, c'est moi »

Contacté hier après-midi, Jean-Luc Reitzer indique qu'il n'avait pas encore reçu cette lettre ouverte, mais qu'il avait déjà eu deux entretiens téléphoniques avec Patrick Striby « d'une durée de 45 minutes chacun » sur le sujet, parlant « d'ultimatum » à son égard. « Je suis honoré du fait qu'il m'accorde sa confiance. Mais le seul candidat d'union, c'est moi », indique-t-il, rappelant les accords au niveau national entre l'UMP et le Parti Radical. Il estime qu'à travers cette lettre ouverte, « Patrick Striby veut faire parler de lui et veut [lui] passer la patate chaude ». Par ailleurs, Jean-Luc Reitzer assure qu'il ne porte pas « de jugement de valeur » sur Patrick Striby, « que je ne connais pas bien mais dont je sais que c'est un homme de conviction et d'intégrité. » Il rappelle, lui aussi, la nécessité de l'union « pour éviter l'élection d'un candidat de

gauche et, en cas de triangulaire au deuxième tour, le chantage que pourrait exercer le Front national », insistant sur le fait qu'il a toujours été élu « avec le meilleur score alsacien, sauf en 1997, dans un climat particulier. »

Parole donnée

D'autre part, rappelle-t-il, « je suis un homme de parole et je me suis engagé dès janvier auprès de Pascale Schmidiger, adjointe au maire de Saint-Louis et vice-présidente du conseil régional. Elle a aussi l'avantage d'être une femme et j'estime qu'il est important de faire un tandem mixte quand cela est possible. Patrick Striby aurait lui-même du mépris à mon égard si je revenais sur mon engagement ». Il invite donc Patrick Striby à le rejoindre pour que « la victoire de l'union se fasse autour de moi ». PROPOS RECUEILLIS PAR E. BR.

HÉSINGUE Entre animations et solidarité

Un centre développant

Ce samedi, le centre périscolaire de Hésingue a ouvert ses portes au public pour la première fois. Une journée placée sous le signe de la découverte, de l'amusement et de la solidarité.

Créé le 17 octobre 2011, le centre périscolaire de Hésingue a connu son ouverture officielle en novembre de la même année. Ce samedi, c'est de l'ouverture publique dont il s'agissait, un événement altruiste destiné avant toutes choses à offrir une fête populaire aux enfants et aux parents. « L'occasion aussi de créer une dynamique autour du centre et de son développement » commente Stéphane Missland, le directeur du site. «

Dix places supplémentaires à la prochaine rentrée

Disposant de 55 places à l'heure actuelle, le centre, financé par la commune, en accueillera dix de plus à la rentrée prochaine. » ajoute-il. De nombreuses animations et sorties seront prévues et annoncées sur le site Internet du centre.

Récréation et restauration

Si les parents étaient très présents au cours d'une journée où repas et boissons étaient gracieusement offerts, cette journée fut surtout celle des enfants. De nombreuses activités leur étaient proposées tout au long de la manifestation. Structures gonflables, clowns, magiciens, jeux... et même si le mauvais temps s'est invité à la fête il



Le petit Aaron et sa famille, invités d'honneur des portes ouvertes du centre périscolaire. PHOTO DNA — GUILLAUME SIMON

n'aura pas réussi à entamer ni l'enthousiasme des bambins ni la motivation des organisateurs et animateurs. Une bonne humeur communicative, notamment au travers de l'association jeunesse et avenir, très impliquée dans l'événement.

Une juste cause

Des animations, enfin, égale-

ment centrées autour d'une cause, celle d'Aaron, 3 ans. Atteint du syndrome de West, un rare cas d'épilepsie infantile, son traitement, l'ABA-VB, reconnu par la haute autorité de santé mais encore non remboursé, nécessite des fonds considérables. L'association crée à son nom par ses parents était ainsi présente tout au long de la journée. Une façon de faire connaître cette maladie et d'aider Aaron dans son combat. Tous les bénéficiaires et dons récoltés au cours de la journée furent ainsi versés à l'association. Les dons, des plus importants aux plus modestes contribueront à financer ces soins coûteux. ■

LE CHIFFRE

3 000 €

Soit le coût mensuel du traitement du petit Aaron. Un traitement comportemental pourtant nécessaire pour apporter à l'enfant les meilleures chances d'évolution. Cette maladie mal connue à pourtant une prévalence de 1/4 000 à 1/6 000.

GUILLAUME SIMON

Le site internet de l'association d'Aaron : <http://aaronaba.fr>



PHOTO DNA

« Cette journée associe deux objectifs majeurs, la fête autour du centre périscolaire et la journée de solidarité autour d'Aaron »

ROLAND IGERSEIM - MAIRE DE HÉSINGUE

VILLAGE-NEUF Concours de fleurissement

Les couleurs en ville



Les récipiendaires REMIS

Nombreux sont les participants du concours communal de fleurissement de Village-Neuf.

LE JURY DU CONCOURS communal de fleurissement est passé en juillet 2011 dans tout le village pour primer les lauréats des différentes catégories. Tous les nominés ont été invités à une conviviale soirée dansante pour la remise des prix. En plus des prix d'excellence, prix

d'honneur et 1^{er}, 2^e et 3^e prix, le jury a remis plusieurs dizaines de prix d'encouragement.

Maison avec jardin

Prix d'excellence : famille Duseyau et famille Matter ; Prix d'honneur : famille Morand B. ; 1^{er} prix : famille Soldermann, Annette Bechthold ; 2^e prix : famille Morand F., famille Biry ; 3^e prix : famille Starck, famille Kastler.

Maison sans jardin

Prix d'honneur : Maurice Jacob, Werner Girroy ; 1^{er} prix : famille Peter ; 2^e prix : Ginette Barthelemy, famille Cardoso ; 3^e prix : famille Zimmermann, Mme Feuermann et M Feldbauer.

Balcons et Terrasses

Prix d'honneur : famille Bernhard ; 1^{er} prix : Marie-Louise Boulay ;

2^e prix : Bruno Richard ; 3^e prix : famille Scholler, famille Zinck, Roland Douet.

Commerces

Prix d'honneur : Restaurant « Au Bouquet Garni » ; 1^{er} prix : restaurant « A l'Aigle » ; 2^e prix : restaurant « Au Bouquet Garni », Boulangerie Barthlen.

Jardin potager

Prix d'honneur : Oscar Schneider. ■

AUJOURD'HUI

Dimanche 13 mai 2012
Accueil commercial : 03 89 70 34 00
— fax : 03 89 69 07 32
Rédaction : 03 89 70 34 14, fax :
03 89 70 34 18
e-mail rédaction :
DNastlouis@dna.fr
Service de portage : en semaine (7 h à 8 h), 03 89 66 85 66 ; h.d.b.,
03 89 70 34 05 ; dimanche et jours
fériés (7 h à 9 h 30), 03 89 66 85 66.

LOISIRS

Musée Fernet-Branca, espace d'art contemporain : de 14 h à 19 h.
Piscine intercommunale (à Village-Neuf) : de 8 h à 13 h.
Stade nautique : de 10 h à 20 h.
Cinéma « La Coupole » : Rencontre avec Jean-Pierre Marielle à 14 h ; « Lulu vroumlette à 10 ans » à 16 h ; « Dark Shadows » à 18 h ; « Maman » à 18 h 10 ; « Oslo 31 août » à 20 h 30 ; « American pie 4 » à 18 h 10 ; « Avengers » à 13 h 50 (3D) et 20 h 30 (2D) ; « Les vacances de Ducobu » à 13 h 50 ; « Le prénom » à 20 h 30 ; « Le roi lion » à 16 h 20 (3D) ; « Sur la piste du Marsupilami » à 16 h.

URGENCES

Médecin de service des cantons d'Huningue et Sierentz : en l'absence du médecin traitant, composer le 15.
Pharmacie : en cas d'absence de votre pharmacien habituel, consulter le tableau des gardes en pages régiona-

les.
Polyclinique des Trois-Frontières : 08 26 30 37 37.
Résidence Blanche-de-Castille, Saint-Louis : 03 89 69 79 10.
Sapeurs-pompiers : 18, uniquement pour blessés.
Police Secours : 17.
Gaz : 03 89 69 78 27 (St Louis, Huningue, Village-Neuf, Hégenheim) ;
Eau/Assainissement : 0810 463 463 (St Louis, Huningue, Village-Neuf, Hégenheim, Blotzheim, Rosenau) ;
Électricité : 03 89 67 78 38 (Huningue) ;
Électricité (EBM) : 03 89 89 76 40.
Soins
Cabinet infirmier Morel-Gatto-Meyer, 03 89 69 72 01.
Cabinet infirmier Saint-Louis, 03 89 67 21 42.
Cabinet infirmier Hégenheim, 03 89 67 54 34.
Cabinet infirmier Huningue, 03 89 67 12 34.
Cabinet infirmier Village-Neuf, 03 89 67 16 83.
Centre psychothérapeutique et psychologique de 9 h à 17 h, 03 89 69 47 27.

SOLIDARITÉ ASSOCIATIVE

Association Couple et Famille (Conseil conjugal et familial et individuel), 2^e, 3^e et 4^e jeudi (16 h 30-18 h 30) à la Maison des Associations et sur rdv au 03 89 69 10 79.